



L'ÉCHO de la CHARNIE

Le Bulletin
d'informations
de
CHEMIRÉ-en-
CHARNIE

Au Sommaire

- L'Édito p.2
- Les décisions du Conseil municipal p. 3 à 7
- Des informations municipales p. 8 à 11
- Les finances de la commune p. 12 à 15
- La vie des associations p. 16 à 19
- Retour en images p. 20 à 22
- Des informations du territoire p.23
- Le mémo pratique p. 24



L'Édito

A l'aube de cette nouvelle année, c'est avec plaisir que nous présentons à tous nos vœux de santé et de bonheur.

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune ! Nous vous assurons de toute notre disponibilité pour faciliter votre bonne intégration à la vie de notre village.

Merci à notre personnel communal, Anne-Bénédicte Hérisson, secrétaire de mairie, pour son engagement à servir la commune et les Chemiréennes et Chemiréens ainsi qu'à Roland Heurtebise, employé communal pour la qualité de son travail reconnu et apprécié de tous.

Nous remercions également les bénévoles des associations qui organisent avec brio les animations. Nous vous encourageons à leur apporter votre soutien en les aidant et en participant aux manifestations qu'elles proposent régulièrement. C'est l'occasion de partager des moments conviviaux.

Après un an de fonctionnement, le succès du dépôt de pain se confirme. Un grand merci aux bénévoles qui assurent les permanences les mercredi et samedi matin. Depuis plusieurs semaines, « Nelly épicerie », commerçante de Saint-Denis-d'Orques, est aussi salle Chauvelier le samedi matin. Elle propose à la vente des plats cuisinés et un choix de produits alimentaires.

2024 aura été marquée par la finalisation de l'étude du projet de construction d'un Eco Domaine au Moulin de l'Abbaye. Ce sujet, soutenu par le plus grand nombre d'entre nous, a fait l'objet de débats passionnés portant sur les risques de dégradation des ressources écologiques du plan d'eau et de ses abords. A chaque fois que nécessaire, les remarques émises ont été prises en compte par le porteur de projet Cabanes Nature et SPA avec, en particulier, la réduction du nombre de cabanes et les effets induits sur le traitement des eaux sales, la réduction des longueurs de voies de dessertes et de la surface du parking. Par ailleurs, il s'est engagé volontairement à protéger le site par la mise en place d'une obligation réelle environnementale (ORE) d'une durée de 99 ans. Au moment où nous écrivons ces lignes, un recours gracieux auprès de la commune contre le permis d'aménager a été déposé et la possibilité de réaliser ce projet reste incertaine.

Au cours de l'année passée, votre Conseil municipal a travaillé sur d'autres projets. Pour les plus importants d'entre eux : le curage de la lagune et le projet d'atelier communal dont la construction sera réalisée courant 2025.

Avec une pensée particulière pour ceux qui ont perdu un être cher, nous souhaitons que 2025 soit une année de réussite et d'épanouissement pour chacune et chacun d'entre vous.



Le Conseil municipal : JP Coquille, M. Letourneur, M. Feuvrier, I. Caté, P. Coutelle, C. Krakus, M. Marie, A. Molard, N. Padois.

Les élus reçoivent les jours d'ouverture de la mairie :

Les mardis de 10h à 12h et vendredis de 16h à 18h

Les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis de 10h à 12h

En cas d'urgence, appelez le 06 28 05 43 94

Les coordonnées de la mairie

Adresse postale : 6 bis, place Saint-Gilles

72540 Chemiré-en-Charnie

Tél : 02.43.88.42.67.

Courriel : mairie.chemireencharnie@wanadoo.fr

Site web : www.chemireencharnie.mairie72.fr



Panneau Pocket

Les horaires d'ouverture au public

Les mardis de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Les vendredis de 14h à 18h.

Les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 10h à 12h.



Les décisions du Conseil municipal

Les achats et travaux 2024

Au cours de l'année 2024, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

Prestation de ménage des bâtiments communaux

Une prestation de ménage des bâtiments communaux a été signée avec Axeo Services de Loué dans l'attente du recrutement d'un agent municipal.

Panneaux électoraux

Dans le cadre de l'organisation des élections européennes de juin 2024, 3 panneaux électoraux ont été achetés auprès de la société Comat et Valco pour un montant de 709 € HT, soit 850.80 € TTC.

Ordinateur portable mairie

L'ordinateur portable de la mairie a été remplacé par un PC de marque Acer pour un montant 1215 HT, soit 1458 TTC par la société Conty de Saint Pavace.

Inversion des chauffe-eaux de la salle communale

Afin de régler les problèmes de fourniture d'eau chaude à la salle communale, le Conseil municipal a décidé de faire inverser les chauffe-eaux de la cuisine. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GTS de Loué pour un montant de 910 € HT, soit 1 092 € TTC.

Achat de 40 chaises pour la salle communale

40 chaises ont été achetées auprès de la société KG Mat Collectivités pour un montant de 1 200 € HT soit 1 466.88€ TTC.



Reprise de concessions dans le cimetière

9 concessions temporaires ou expirées ont été reprises par les Établissements Mélanger de Loué, pour un montant de 4 050 € HT, soit 4 860 € TTC.

Un dossier pour la reprise de 6 autres concessions en état d'abandon est en cours.

Chapelle de l'abbaye d'Étival-en-Charnie

Restauration des vitraux endommagés par la grêle

La restauration des vitraux de la chapelle de l'abbaye d'Étival-en-Charnie a été réalisée par la société Vitrail France de Neuville sur Sarthe pour un montant 35 062.69 € HT, soit 42 075.23 TTC.

Financement/ Subventions accordées	Montant Hors Taxe	Part en %
Commune et assurances	19 284.15€	55%
Département de la Sarthe	8 766.00 €	25%
État (DRAC*)	7 012.54 €	20%
Coût total	35 062.69 €	100%

*Direction Régionale des Affaires Culturelles

Restauration des fresques



Sur proposition de l'association Chemiré Patrimoine, le Conseil municipal décide de faire restaurer les fresques de la chapelle de l'abbaye d'Étival-en-Charnie : restauration de la peinture d'une religieuse, stabilisation et étude des vestiges de décors peints sur l'arc nord de la chapelle.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Département et le Conseil régional ont accordé à la commune les subventions nécessaires.

Aussi le devis, établi par Madame Géraldine FRAY restauratrice de peinture, a été signé pour un montant de 6 420 € HT, soit 7 704 € TTC.

Financement/ Subventions accordées	Montant Hors Taxe	Part
État (DRAC)	1 926 €	30%
Conseil Régional	1 284 €	20%
Département de la Sarthe	1 605 €	25%
Commune et association Chemiré Patrimoine	1 605 €	25%
Coût total	6 420 €	100%



Les décisions du Conseil municipal

Église

Restauration de la cloche n°2 : point de frappe et bélière



En 2023, le Conseil municipal avait décidé d'inscrire au budget la somme de 11 188 € HT, soit 13 425.60 € TTC pour la restauration de la cloche n°2 (reprise des 4 points de frappe et

soudure de la bélière).

Le Conseil départemental a attribué à la commune une subvention de 2 797 € pour la restauration de la cloche.

Le 2 décembre, la société Bodet Campanaire a emporté la cloche dans ses ateliers pour la restaurer.

Subventions aux associations

Les subventions accordées par le Conseil municipal sont les suivantes :

Animation Loisirs	300 €
Animation Loisirs (<i>fêtes et cérémonies</i>)	200 €
Animation Loisirs (<i>fête du livre</i>)	150 €
Généralisations Mouvement Aînés de Chemiré	200 €
Association Chemiré Patrimoine	100 €
Collectif Charnie Environnement	100 €
Association Charnie Rando	100 €
Les Ateliers de l'Histoire de la Charnie	100 €
Gaule de Joué	100 €
Orchestre de la Vègre (Sté musicale de Loué)	150 €
UNC d'Epineu-le-Chevreuil	50 €

Une subvention de 30€ par enfant habitant la commune est accordée aux établissements et associations qui en font la demande à l'occasion d'activités pédagogiques.

Foyer Socio-éducatif Collège Bellevue de Loué	240 €
École maternelle publique de Loué	60 €

Personnel communal

Poste d'agent d'entretien des bâtiments communaux

Suite au départ en retraite de l'agent en charge du ménage des bâtiments communaux, le Conseil municipal a créé un poste d'agent technique à raison de 3h hebdomadaire. Le poste n'étant pas encore pourvu, le ménage des bâtiments communaux est assuré par Axeo Services de Loué.

Poste de secrétaire général de mairie

Vu la loi 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie, le Conseil municipal a modifié l'intitulé de l'emploi en secrétaire général de mairie et ouvre cet emploi au grade de rédacteur à temps non complet (20.5h hebdomadaire).

Protection sociale : couverture du risque prévoyance des agents

Le Conseil municipal a décidé d'adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de Chemiré-en-Charnie. La commune participera financièrement à hauteur de 50% de la cotisation acquittée par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire.

RIFSEEP - Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

Le Conseil municipal a décidé de mettre à jour la délibération accordant une indemnité aux agents communaux. Ce projet est soumis pour avis au Comité Social Territorial.



ETAT CIVIL 2024

Décès

Monsieur Alain BASECQ
Madame Rachelle CHAUMONT

*Nous renouvelons nos sincères condoléances
aux familles endeuillées.*



Les décisions du Conseil municipal

Atelier communal

Financement de l'atelier communal

Le maire a déposé les demandes de subventions pour le financement de l'atelier communal. Celles de LBN Communauté de 22 054 € et du Département de 20 000 € ont été accordées. La DETR* a accordé une subvention inférieure aux prévisions : 24 900 €. Le Conseil municipal a décidé de poursuivre le projet et de souscrire un emprunt de 31 600 € pour compléter le financement.



Dépenses prévisionnelles	Montant en € HT
Travaux	89 000
Aménagement des sanitaires	18 000
Mission de maîtrise d'œuvre	10 500
Plancher bois et escalier	6 000
Honoraires des contrôles	2 500
Branchement Enedis	1 400
Relevé topographique	1 210
Publications	1 200
Honoraires de l'architecte	750
Total des dépenses	130 560

Recettes	Montant en € HT
DETR* (État)	24 900
Commune (Maîtrise d'ouvrage) autofinancement	32 006
Emprunt	31 600
LBN Communauté (Fonds de concours)	22 054
Département (Plan de relance)	20 000
Total des recettes	130 560

* Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Attribution des marchés pour la construction de l'atelier communal

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de construction de l'atelier communal a eu lieu du 18 octobre 2024 au 15 novembre 2024 12h00.

29 offres, tous lots confondus, ont été reçues de manière dématérialisée sur le site www.sarthe-marchéspublics.fr.

Le Cabinet LC Développement a procédé à l'analyse technique et financière des propositions pour chacun des lots. Les offres suivantes ont été retenues :

Lot	Désignation du lot	Entreprise	Montant HT
Lot 0	Désamiantage	BAZOLA 3D	4 485.00 €
Lot 1	Voiries-Réseaux divers	PELTIER	10 897.00 €
Lot 2	Gros Œuvre	BERTON	31 401.30 €
Lot 3	Charpente Bois-Bardage		Infructueux
Lot 4	Menuiseries Extérieures	MDH	7 400.00 €
Lot 5	Electricité-Plomberie	AMIARD PARIS	12 277.88 €
Lot 6	Plâtrerie-Menuiseries intérieures-Plafonds	CRP	7 322.64 €

Le Conseil municipal a décidé de/d' :

- Attribuer les lots aux entreprises tels que mentionné ci-dessus.
- Déclarer infructueux le lot 3 Charpente Bois – Bardage par manque de concurrence et dépassement de l'estimation.
- Autoriser le maire à consulter 4 entreprises de charpente-couverture sur la base du dossier d'appel d'offres.
- Autoriser le maire à signer les marchés avec les entreprises retenues.

Marché pour le contrôle technique et la vérification des installations électriques

Le Conseil municipal a retenu l'offre de l'entreprise SOCOTEC pour un montant de 2 500 € HT.



Les décisions du Conseil municipal

Assainissement

Le Conseil municipal a autorisé le maire à signer les devis de l'entreprise Martin d'un montant de 10 918.84 € HT pour le curage et de 3 992.00 € HT pour le talutage de la lagune avec une pelleteuse.



Les travaux ont été réalisés du 2 au 5 septembre 2024.

Coût des travaux de curage et de remise en conformité de la lagune	Montant HT	Montant TTC
Bathymétrie Sté Label Environnement	1 480.00 €	1 776.00 €
Étude préalable Sté Label Environnement	7 260.00 €	8 712.00 €
Travaux de curage et talutage Entreprise Martin	14 910.84 €	17 893.01 €
Supplément (m3 supplémentaires) Entreprise Martin	637.00 €	764.40 €
Total	24 287.84 €	29 145.41 €

Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025

La redevance pour « performance des systèmes d'assainissement collectif » est facturée par l'agence de l'eau aux communes pour le traitement des eaux usées.

Elle est répercutée par anticipation sur chaque usager du service public de l'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini et doit faire l'objet d'une individualisation sur la facture d'assainissement.

Le Conseil municipal a décidé de fixer à 0,084 € / m³ la contre-valeur correspondant à cette redevance, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025.

Tarif Assainissement 2025

Depuis 2020, afin de financer le nettoyage et le curage de la lagune, le Conseil municipal a décidé d'augmenter progressivement le tarif assainissement. A compter de la facturation de septembre 2025 (soit pour la consommation de septembre 2024 à septembre 2025), pour chaque logement raccordé au réseau d'assainissement ou susceptible de l'être :

- . L'abonnement sera de 30 €
- . Le tarif par m3 d'eau consommée sera de 1.20 €.

Les autres délibérations

Participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Loué

La commune de Loué a fixé à 1 181 € par élève la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques, pour l'année scolaire 2023-2024.

Le Conseil municipal a autorisé le maire à régler la participation pour les élèves résidant sur la commune de Chemiré-en-Charnie, (soit 2 élèves en maternelle et 2 élèves en primaire) et à signer également une convention pour la participation aux frais de fonctionnement de la cantine qui s'élèvent à 310 € par élève pour cette même année.

Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée de Loué

Par délibération du 27 juin 2024, le Conseil municipal a autorisé le maire à signer une première convention pour la participation financière aux frais de fonctionnement des classes maternelles et élémentaires privées de Loué d'un montant de 640 € par élève.

Or le montant de la participation demandée par l'école privée de Loué pour l'année 2024 a changé. Conformément à la loi, pour s'aligner sur le coût de fonctionnement d'un élève dans les écoles publiques de la commune de Loué, les montants sont :

- 2034 € par élève en classe de maternelle
- 747 € par élève en classe élémentaire.

Le Conseil municipal a autorisé le maire à signer une nouvelle convention pour l'année 2024 (effectifs rentrées 2023/2024) reprenant ces montants pour les 2 élèves en classe élémentaire concernés.

Nombre de locations de la salle communale en 2024

- Les événements associatifs et communaux : **11**
- Les événements privés : **7**
(Déjà 10 réservations pour l'année 2025)



Les décisions du Conseil municipal

Participation aux frais de fonctionnement de l'école du SIVOS* Chantenay-Pirmil-St Pierre

Par courrier du 22 octobre 2024, le SIVOS Chantenay-Pirmil-Saint-Pierre a informé la mairie de Chemiré-en-Charnie qu'une élève de la commune était scolarisée à l'école de Chantenay Villedieu. Le comité syndical a fixé la participation des élèves hors SIVOS à 675 €.

Le Conseil municipal a autorisé le maire à régler cette somme au SIVOS Chantenay-Pirmil-Saint-Pierre, pour la participation aux frais de fonctionnement.

*syndicat intercommunal à vocation scolaire

Déclaration d'intention d'aliéner

Les déclarations d'intention d'aliéner concernant les parcelles soumises au droit de préemption urbain dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), présentées par les notaires au cours de l'année, n'ont pas reçu d'opposition du Conseil municipal.

Autres contributions

Bilan de la concertation préalable de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chemiré-en-Charnie

Le Conseil municipal a pris connaissance des observations émises dans le cadre de la concertation préalable.

Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Conseil municipal a pris connaissance du projet de PADD et a émis quelques remarques qui ont été transmises à la Communauté de Communes LBN.

Le dépôt de pain a un an !

Nous avons eu l'occasion de nous retrouver pour fêter cela, se dire que cela marche fort et donc que l'on continue !

Les chiffres sont surprenants. A votre avis :

1. **Combien de foyers sont inscrits au dépôt de pain ?**
 - a. Entre 1 et 10
 - b. Entre 11 et 20
 - c. Entre 21 et 30
2. **Combien de foyers y viennent régulièrement ?**
 - a. Entre 1 et 10
 - b. Entre 11 et 20
 - c. Entre 21 et 30
3. **Combien de baguettes ont été achetées ?**
 - a. Entre 500 et 1000
 - b. Entre 1001 et 1500
 - c. Plus de 1501
4. **Combien de viennoiseries ont été achetées ?**
 - a. Entre 500 et 1000
 - b. Entre 1001 et 1500
 - c. Plus de 1501
5. **Combien de pains ont été achetés ?**
 - a. Entre 500 et 1000
 - b. Entre 1001 et 1500
 - c. Plus de 1501
6. **Combien de bénévoles s'occupent du dépôt de pain ?**
 - a. Moins de 5
 - b. Entre 5 et 10
 - c. Plus de 10



Il faut dire que l'on peut y venir à pied, en trottinette, à vélo ou en auto, que le pain du P'tit moulin de Brûlon est bon et aussi que le petit café permet de prendre le temps.

Depuis quelques semaines, *Nelly épicerie* de Saint-Denis d'Orques propose ses plats préparés et autres produits alimentaires, salle Chauvelier, aux mêmes horaires que le dépôt de pain. Une autre aubaine pour bien manger et éviter de se déplacer, en complément des commerçants ambulants.

Pour 2025, les horaires changent. Nous avons remarqué que tout le monde passe entre 10h et 11h30 sauf contre-temps. Nous nous calons sur ce nouvel horaire. Si besoin, nous assurerons les livraisons en dehors de ce créneau !

Réponses au quiz
1. c (30 foyers) – 2. b. (20 foyers) – 3. C. (1842) – 4. B. (1457) – 5. A. (989 pains) – 6. b. (8)



Des informations municipales

Le chantier de la lagune

Le taux d'envasement excessif des bassins de décantation justifiait une opération d'entretien complet de la lagune. Les travaux de curage réalisés en septembre 2024 par l'entreprise Martin ont été l'occasion de relever les talus qui s'étaient affaissés au fil des années.



Mise en place du chantier



Homogénéisation des boues



Pompage des boues



Chargement et transport des boues



Re-profilage des talus



Remise en eau

Merci à M David Bouteiller, exploitant agricole, pour avoir accepté l'épandage des boues sur ses terres.

Merci à M Patrice Coutelle pour avoir autorisé l'entreprise Martin à occuper partiellement le pré limitrophe pour le chargement des tonnes de boues.

Quelques chiffres

803

803 mètres cube de boues évacuées

26

26 hectares réservés à l'épandage

4

4 jours d'intervention

29145,41 euros

Ces travaux, non éligibles à une subvention, ont été totalement financés par les fonds collectés au titre de la taxe d'assainissement auprès des foyers raccordés.



Des informations municipales

Journée citoyenne

Une vingtaine de citoyens de 5 à 75 ans a répondu « Présent ! » pour effectuer quelques travaux exceptionnels d'entretien et de nettoyage sur la commune. Merci à toutes ces bonnes volontés !

Accueillies avec le café et les petits gâteaux salle Chauvelier dès 9 heures, des équipes se sont constituées autour de quelques « ateliers » :

- La haie mitoyenne près de la salle des fêtes a été taillée avec un grand savoir-faire. Trois remorques de déchets verts ont été amenées aux déchetteries.
- L'église : les volontaires se sont attelés à la tâche : sol, bancs, toiles d'araignées, nappes d'autel... rien n'a échappé à leur vigilance.
- La croix de pierre : les « jardinières » ont œuvré au nettoyage et à la taille des plantes qui ornent cette croix ancienne.
- Le cimetière : le nettoyage des tombes relevant de la responsabilité communale - famille Chauvelier (généreux donateurs) et victimes des guerres - a été réalisé.
- Le PAV (point d'apport volontaire) : réalisation du nettoyage des abords.
- Les plaques de cocher : démontage pour restauration.
- Les chaises cassées de la salle des fêtes ont été resoudées.



Plaque de cocher

Midi sonnait le retour vers la salle Chauvelier pour faire le bilan autour d'un apéritif. Les personnes qui le désiraient sont restées pour le pique-nique (une douzaine de convives).

Seule l'activité « cimetière » s'est poursuivie l'après-midi. Nous n'avons pas pu nettoyer les trottoirs le long des propriétés inhabitées par manque de temps et de personnel disponible.

Pour les maisons habitées, la coutume veut que chacun « balaie devant sa porte ». Enlever quelques herbes folles contribue à la sensation de propreté des lieux et ne demande pas un effort trop intense. D'ailleurs, la responsabilité des riverains peut être engagée en cas d'accident lié au verglas, neige ou végétaux (feuilles, mousse...).

Ce petit geste contribue à donner une image agréable de notre commune dont nous vous remercions.

Restauration de la cloche



Marques d'usure des anses



Inscriptions latines

C'est au cours d'une vérification annuelle qu'il a été mis en évidence plusieurs anomalies sur la cloche de l'église paroissiale. C'est pour ces raisons que les sonneries à la volée ont été suspendues. Malgré son bon état de conservation générale, les anses présentaient une usure excessive sur le dessous. La cloche en suspension dans le clocher devenait dangereuse. Une usure a également été constatée sur la jupe de la cloche au niveau des points de frappe du battant avec pour conséquence un risque de fêlure ou même de cassure. Cette usure est naturelle pour les cloches qui sonnent quotidiennement depuis de nombreuses années.



Bodet Campanaire, société experte dans le domaine de la restauration des cloches, a été chargée de décrocher la cloche et de la transporter à ses ateliers de Trémontines (49) en vue de la restaurer. Elle sera renforcée tout en lui gardant son authenticité. Elle reviendra à Pâques, comme toutes les cloches, avec œufs et cocottes en chocolat !

De nombreuses inconnues ne permettent pas de retracer avec certitude l'histoire de cette cloche. Aussi, toutes les informations que vous posséderiez sont les bienvenues !





Des informations municipales

Cérémonie du 11 novembre 2024

A Chemiré-en-Charnie, le texte de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants, a été lu par Louise Feuvrier. Le voici :



« C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « périssés en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les morts pour la France.

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.

Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Le devoir de gratitude, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnau. Leur vie, c'était *« marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...) »*. Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du

sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitements des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour ».

Le devoir de lucidité, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement a transformé la « *der des der* » en « *armistice de vingt ans* » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

Le devoir d'espérance, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

En cette année du 80^{ème} anniversaire de la Libération, souvenons-nous des soldats du commando Kieffer qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin 1944 ; souvenons-nous des soldats de la 1^{ère} armée de Lattre qui ont débarqué en Provence ; de ceux de la 2^{ème} division blindée du général Leclerc qui depuis le désert, à Kouffra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment ; souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, de celui des soldats qui se battent en opération extérieure et notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis 1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ?

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation ou pour le service de la République, nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission. C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Vive la République ! Et vive la France ! »



Des informations municipales

Il y a 80 ans, les 7, 8 et 9 août 1944 : témoignages de la libération de Chemiré-en-Charnie

Texte rédigé grâce aux témoignages de Romain Vilain et Gabriel Lechat, recueillis en 1994.

7 août 1944 :

Les Allemands envahissent le bourg et installent une pièce d'artillerie dans la cour du Château pour tirer sur les Américains qui passent sur la route de Sillé. Des avions survolent le village et font craindre des bombardements. Des blessés sont soignés dans la salle du café tenu par Madame Vilain (5, place Saint-Gilles) Alors que des chars montent la côte du Vieux logis, Madame Planchenault, épicière sur la place (au numéro 2), sort les drapeaux croyant voir arriver les libérateurs. Une précipitation qui aurait pu lui être fatale, quant au même moment, des SS mettent en joue Madame Vilain et son fils Romain et les accusent de terrorisme ! Ils seront sauvés par le médecin qui témoigne en leur faveur.

Au début de la nuit, des avions larguent des fusées éclairantes sur le bourg rempli de chars SS. Des bombes éclatent route d'Etival et dans le chemin du Rututu.

8 août 1944 :

Marcel Artus demeurant au Vieux Logis, ancien « poilu » sort, espérant sans doute voir les Américains. Il est tué d'une balle en pleine tête par les Allemands.

Gabriel Lechat demeurant à la Verrerie vient au bourg chercher du pain et constate le décès de Monsieur Artus, il est « accueilli » par des soldats allemands à la chapelle du Pivot qui le laissent passer (il prendra un autre chemin au retour !).

Un nouveau groupe de soldats allemands arrivent dans l'après-midi, remplaçant ce groupe de SS. Des chars, puis l'infanterie traversent le village tirant sur les maisons. Le feu prend dans un grenier à foin et touche deux maisons mitoyennes au 2 et 4 rue Chauvelier.

Nouvelle nuit blanche pour la population apeurée malgré un calme relatif.

9 août 1944 :

Des Américains arrivent en jeep et distribuent bonbons, chocolat, cigarettes et ... des chewing-gums, une découverte surprenante pour de nombreux Chemiréens !

Une victime civile : Chemiré-en-Charnie a offert une concession perpétuelle à Marcel Artus, un monument que la commune se doit d'entretenir.

La visite du Sénat

Cette visite avait été proposée par Thierry Cozic, sénateur, présent aux vœux de la municipalité le 13 janvier 2024. L'idée était de proposer cette découverte **en priorité** aux jeunes de la commune (du CM2 au lycée). Faire connaître nos institutions s'inscrit dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.

Une dizaine de jeunes et leurs parents ou responsables étaient présents. Des élus municipaux et des bénévoles engagés dans la vie communale ont complété le car.

Nous avons découvert le décor du palais du Luxembourg et avons beaucoup appris sur le rôle des sénateurs.

Après un pique-nique pluvieux dans les jardins du Luxembourg, nous avons poursuivi notre découverte du quartier jusqu'à la cathédrale Notre-Dame accompagnés d'une guide conférencière.

Une journée très agréable, riche et instructive.





Les finances de la commune

Le Compte Administratif 2023

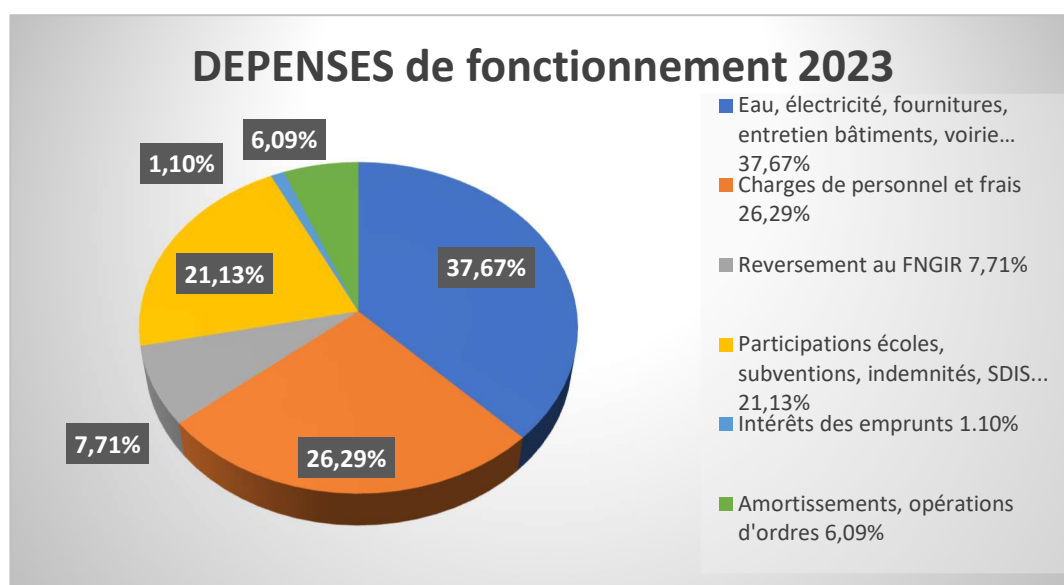
Le **Compte Administratif** a été voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 22 février 2024. Il présente les **dépenses et recettes réalisées et comptabilisées** dans les comptes de la mairie **au cours de l'exercice 2023**. Il correspond au compte de gestion établi en parallèle par le comptable du Trésor Public.

	Dépenses 2023	Recettes 2023	Résultats antérieurs	Résultats 2023
Fonctionnement*	170 374.94	209 004.77	160 645.15	199 274.98
Investissement**	78 497.06	100 788.37	- 14 563.21	7 728.10
Totaux	248 872.00	309 793.14	146 081.94	207 003.08

***Le fonctionnement** concerne les biens et les services consommés par la mairie pour les besoins de son activité (subvention, salaires, équipement, entretien des bâtiments, remboursement de prêt...)

****L'investissement** concerne les opérations qui modifient la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune (aménagement d'un bâtiment, acquisition, matériel durable...)

Le fonctionnement



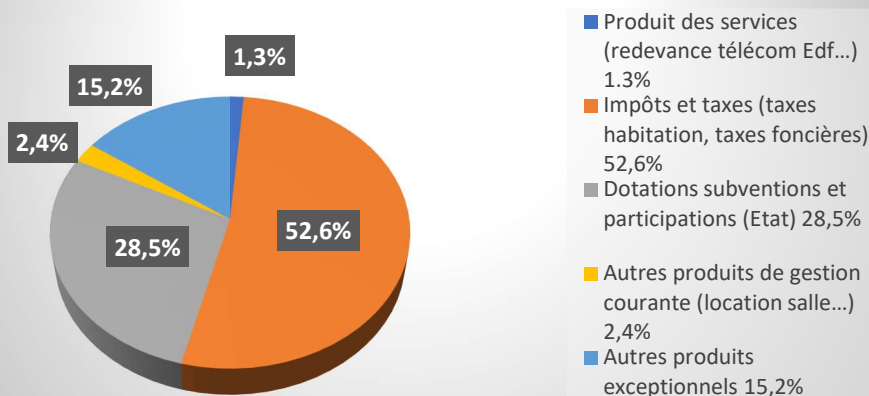
Dépenses de fonctionnement 2023	Montant	Part en %
Eau, électricité, fournitures, entretien bâtiments, voirie...	64 181,13	37,67%
Charges de personnel et frais	44 798,01	26,29%
Participations écoles, subventions, indemnités, SDIS...	36 006,05	21,13%
Reversement au FNGIR*	13 139,00	7,71%
Amortissements, opérations d'ordres	10 383,60	6,09%
Intérêts des emprunts	1 867,15	1,10%
Total des dépenses de fonctionnement	170 374,94	100%

*FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (mécanisme qui assure à chaque commune la compensation des conséquences financières de la réforme de la taxe professionnelle de 2011)



Les finances de la commune

RECETTES de fonctionnement 2023



Recettes de fonctionnement 2023	Montant	Part en %
Impôts et taxes (taxes habitation, taxes foncières)	109 970,74	52,6%
Dotations, subventions et participations (État)	59 609,71	28,5%
Autres produits de gestion courante (location salle...)	4 925,61	2,4%
Produit des services (redevance télécom EDF...)	2 815,53	1,3%
Autres produits exceptionnels (remboursements assurances)	31 683,18	15,2%
Total des recettes de fonctionnement	209 004,77	100 %

L'investissement

Opérations d'INVESTISSEMENT réalisées en 2023	
Terrain de jeux	23 464.12
Intégration de la voirie du lotissement	13 414.99
Tapis d'accessibilité du cimetière	9 168.42
Remboursement de l'emprunt (capital)	8 000.37
Vitraux de la chapelle d'Étival	7 170.40
Restauration du christ en croix de la chapelle d'Étival	6 696.00
Tables de lecture du patrimoine naturel	2 556.00
Mise à disposition des logiciels mairie	1 544.40
Frais d'études pour l'atelier communal	1 440.00
Volet roulant solaire de la mairie	1 248.60
Chaises	1 157.76
Brides de la cloche de l'église	1 006.80
Vidéo projecteur	837.60
Panneau affichage sur le parking	543.60
Écran pour vidéo projecteur	248.00
Total des opérations d'investissement	78 497.06



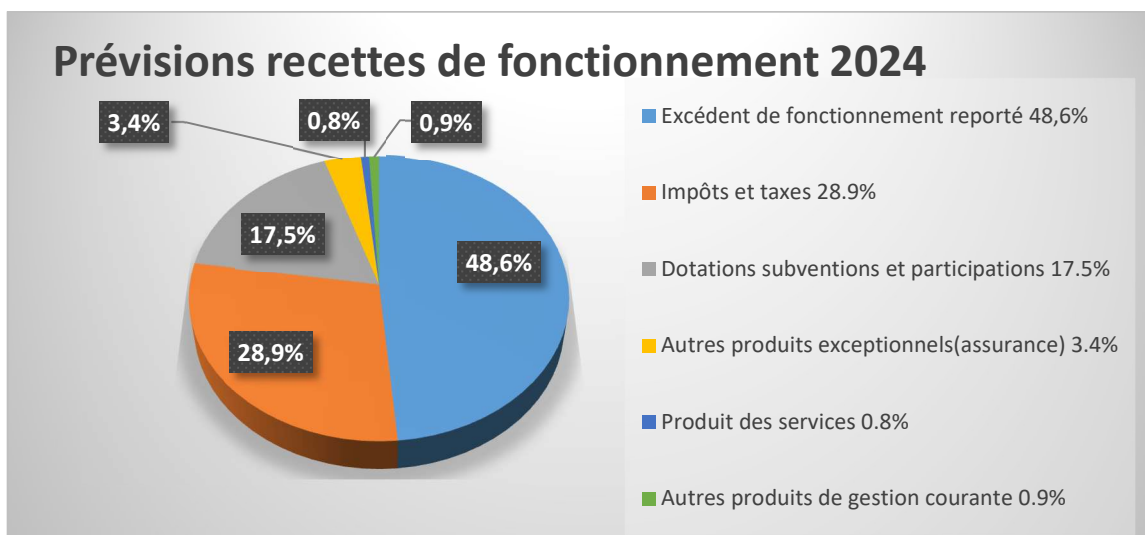
Les finances de la commune

Le Budget Primitif 2024

Le Budget Primitif a été voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 22 février 2024. **Il correspond aux prévisions et autorisations de dépenses et recettes pour l'exercice 2024.**

Le Budget Primitif 2024 est voté en équilibre.

Les prévisions 2024	Prévisions dépenses	Prévisions recette
Fonctionnement	322 266.02	322 266.02 (dont 156 500.02 d'excédent reporté)
Investissement	250 984.55	250 984.55 (dont 7 728.10 d'excédent reporté)



Prévisions recettes de fonctionnement 2024		
Excédent de fonctionnement reporté	156 500,02	48,6%
Impôts et taxes	93 000,00	28,9%
Dotations, subventions et participations	56 326,00	17,5%
Autres produits exceptionnels(assurance)	11 000,00	3,4%
Produit des services (redevance EDF)	2 440,00	0,8%
Autres produits de gestion courante (location de salle...)	3 000,00	0,9%
Total des prévisions de recettes de fonctionnement	322 266,02	100,0%

Vote des taxes 2024

Le Conseil municipal n'a pas modifié les taux depuis 2021, date de la réforme supprimant la taxe d'habitation pour les résidences principales.

Taxe foncière/bâti : 33.25%

Taxe foncière/non bâti : 23.99%

Taxe d'habitation des résidences secondaires : 15.56%



Les finances de la commune

Le Budget Primitif 2024 (suite) : L'investissement

Crédits votés le 22 février 2024 en prévision des investissements 2024	
Construction de l'atelier	143 172,00
Vitraux de la chapelle d'Étival	34 904,83
Restauration d'une cloche de l'église	13 426,00
Frais d'étude de l'atelier	12 060,00
Reprise de concessions du cimetière	8 360,00
Remboursement de l'emprunt (capital)	8 234,04
Fresques de la chapelle d'Étival	7 704,00
Bancs, tables, poubelles	5 000,00
Rampe d'accès piétons au cimetière	4 867,68
Chaises	3 000,00
Panneau de la place Saint-Gilles	2 500,00
Mise à disposition des logiciels de la mairie	1 600,00
Poteaux incendie	1 556,00
Matériel informatique	1 500,00
Matériel outillage	1 100,00
Panneaux électoraux	1 100,00
Tables de lecture du patrimoine naturel	900,00
Total	250 984,55

[Certains investissements n'ont pas été réalisés en 2024. Les sommes seront reportées ou réaffectées sur le budget primitif 2025, selon les nouvelles décisions.]

Un Référent jeunesse et sport sur la commune

Pour faire participer les jeunes à la vie du territoire et initier une dynamique entre eux, Jonathan Yvon, coordinateur de LBN Communauté, s'appuie sur les élus des communes.

Dans un premier temps, il s'agit de mieux connaître les jeunes du territoire, répondre à leurs besoins, leur proposer des activités adaptées et partager des ressources et des informations en lien avec leurs orientations, leurs loisirs

Au niveau de LBN Communauté, des actions sont déjà en place, pour les jeunes entre 11 et 16 ans, pendant les vacances scolaires et après l'école, le vendredi soir (les *after-school*), sous forme de soirées à thème

A Chemiré, nous y sommes attentifs. Chaque année, les jeunes participent activement à la journée citoyenne, à la 'Saint-Gilles', à la chasse aux trésors, à la fête du livre, à la commémoration du 11 novembre, au spectacle de Noël De plus, ils bénéficient d'un tarif particulier pour la location de la salle communale pour faciliter l'organisation de leurs événements. Mais comment aller plus loin ? Aussi, ils sont invités à partager leurs idées, exprimer leurs besoins, au gré d'une discussion avec les élus, ou par écrit.

Consultez le site de LBN Communauté : <https://www.cc-lbn.fr/jeunesse/> et contactez Jonathan Yvon (jonathan.yvon@cc-lbn.fr ou 07 56 36 43 78) et pensez à échanger avec Ingrid Caté notre référente jeunesse !



La vie des associations

COLLECTIF CHARNIE ENVIRONNEMENT



NOTRE ACTION : TOUS AZIMUTS !

Les soubresauts au sein de notre association provoqués en 2024 par le projet Coucoco cabanes n'ont que peu atteint notre Collectif. Lors de sa dernière assemblée générale, la majorité de nos membres nous ont renouvelé leur confiance. Important de faire nombre pour garder notre crédibilité et poursuivre notre action. Tout d'abord dans un domaine trop souvent négligé par les élus, à savoir la préservation de la nature et de **la biodiversité**. A ce sujet, nous avons rencontré à nouveau le maire de Coulans sur Gée, M. Briffault, en charge du PLUi de LBN. Il est d'autant plus ouvert à nos vues que dans sa commune il a réussi à imposer le principe que nous prônons : « On ne touche pas aux haies. Si on doit arracher pour une raison jugée valable, on doit en compensation replanter deux fois plus que la longueur détruite ». Les élus de LBN doivent savoir que si le règlement final du PLUi ne protège pas suffisamment les haies, il sera retoqué par la DDE.

Par ailleurs, les chemins participent de la préservation de la biodiversité car souvent bordés de haies. Notre Collectif fait partie de la commission chemins nouvellement créée au sein de FE53, Fédération de l'Environnement de la Mayenne dont nous sommes membres.

Dépositions aux enquêtes publiques

En février s'ouvrait à Saint-Denis d'Orques l'enquête publique sur la demande d'extension de la Carrière Nivet. Un cas difficile : la surface visée comprend deux ruisseaux, le Montmartin et le Treulon (qui prend sa source en forêt de Grande Charnie). Il est prévu leur déplacement sur plus de 200 mètres, au mépris de la présence de nombreuses espèces protégées, notamment l'Agrion de Mercure, libellule rare, et le grillon des marais. Deux zones humides sont promises à la destruction. De multiples oiseaux notamment la linotte mélodieuse voient leur milieu menacé. Comment s'opposer à l'extension d'une carrière qui à elle seule fournit 45% des besoins de la Sarthe en roche dure, matériau indispensable pour les routes et le bâtiment ? Nous avons estimé que les destructions à venir étaient insuffisamment compensées. Le commissaire enquêteur n'a que peu suivi nos exigences qui ne peuvent tendre qu'à limiter les dégâts.

Raison d'intérêt public majeur à Saint-Denis : ce n'était pas le cas à Chemiré pour **le projet Coucoco cabanes**, seulement intérêt général. Raison pour laquelle le promoteur n'avait pas cru bon de demander une autorisation de destruction d'espèces protégées dans ce milieu très riche en biodiversité du Moulin de l'Abbaye. La création d'une ORE de 99 ans promise par le promoteur est insuffisante mais nous sommes prêts à en examiner le contenu.

Déposition enfin à l'enquête publique concernant l'usine PFC de Vaiges en Mayenne. Son fonctionnement est scandaleux : les déchets des abattoirs de poulets LDC y sont traités avec une technologie qui n'a pas tenu ses promesses. Les odeurs nauséabondes empestent l'air ambiant, les riverains sont excédés. Le pompage d'eau est abusif, au mépris de l'environnement. Une usine qui n'aurait jamais dû s'ouvrir.

Des nouvelles de **l'ancienne carrière d'or de Rouez en Champagne**. Là aussi une exploitation qui n'aurait jamais dû être autorisée. Près de 30 ans après la fermeture, la pollution est latente, nécessitant des analyses régulières en différents secteurs du site. L'installation d'une centrale solaire ne change rien. Notre Collectif, qui avait été le premier à s'opposer à la tentative de Variscan de rouvrir l'exploitation, siège au Comité de suivi qui s'est réuni en novembre dernier à la Sous-Préfecture de Mamers. Nos collègues de Rouez Environnement ont pointé un mauvais relevé effectué par le labo travaillant pour la Société Total. Nous avons demandé pour l'an prochain une visite du site afin de vérifier l'évolution de la végétalisation promise par la Société. Il faut protéger le peu de biodiversité qui reste.

Laurent Desprez



La vie des associations



ANIMATION LOISIRS

Les contacts : Loisir-chemire@hotmail.com -
R. Ahier 0629160079 – N. Padois 0681191729

Adresse postale : Mairie – 6bis, Place St Gilles
72540 Chemiré en Charnie

2024 est passée, vive 2025 !

De nouveau le bilan annuel des activités proposées en 2024 a été très positif, tant sur le plan de la participation, des inscriptions, du soutien des bénévoles que sur celui du résultat financier.

Pour maintenir la bonne humeur, nous continuerons à proposer des moments joyeux avec le concours des habitants (tes), des amis (es) bénévoles et en collaboration avec les élus (es) de notre commune.

Nous sommes particulièrement sensibilisés à la sauvegarde de notre superbe environnement et la mise en valeur du patrimoine qui le compose, ainsi Animation Loisirs participera activement, avec les autres associations, aux divers travaux et projets portés par la commune.

2025 à Chemiré en Charnie, prenez dates :

- **Mardi 4 février - Assemblée générale**
- Samedi 8 mars - Soirée jeux
- Samedi 26 avril - Rando - surprise - tartiflette
- Dimanche 27 avril - Chasse aux trésors
- Dimanche 7 septembre - Fête de la St gilles
- Samedi 15 novembre - Soirée pot au feu
- Dimanche 14 décembre - Noël à Chemiré

Chaque habitant est membre de droit de l'association gratuitement, une bonne idée, petits et grands pour nous rejoindre dans les activités proposées mais aussi dans la composition du bureau afin de participer à l'élaboration de nouveaux projets.

Notre premier rendez-vous sera **l'Assemblée Générale de l'association prévue le mardi 4 février** et nous espérons votre participation pour un moment d'échanges avec aussi les nouveaux habitants de notre commune.

Pour informer l'ensemble des habitants (tes), anciens ou nouveaux, de notre commune nous communiquons avec les moyens cités ci-dessous mais nous comptons aussi sur le concours de toutes et tous pour faire connaître notre vie associative. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos.

Pour garder un œil sur nos diverses festivités :

- ✓ Le panneau d'affichage municipal.
- ✓ L'application gratuite pour téléphone mobile « panneau pocket ».
- ✓ Le compte Facebook de Animation Loisirs : ALChemiré
- ✓ L'adresse mail : Loisir-chemire@hotmail.com
- ✓ Les affiches posées aux entrées de la commune.
- ✓ Les articles dans la presse locale.

Le bureau d'Animation Loisirs vous souhaite **une très bonne année** et espère vous retrouver nombreux(ses) pour participer à ses animations.

Le bureau : Catherine Beautemps Joli - Ingrid Caté - Peggy Chudeau – Isabelle Chartrain - Nicolas Padois - Roland Ahier



La vie des associations



Le club Générations-Mouvement de Chemiré en Charnie

Activités en 2024.

Actuellement, le club Générations Mouvement de Chemiré en Charnie compte 17 adhérents ou adhérentes. Nos activités s'articulent autour de :

- nos rencontres bimensuelles, un mardi sur deux vers 14 h à la salle des fêtes, connaissent une fréquentation régulière. Prochain rendez-vous : le 4 février 2025.
- l'après-midi crêpes organisée en Février.
- le repas des aînés qui a eu lieu cette année au restaurant de Neuville en Charnie.
- le loto-bûche qui s'est déroulé le 17 décembre. Les heureux gagnants ont pu profiter de divers prix ; chaque membre du club s'est vu remettre un cadeau à l'occasion des fêtes de Noël.

De manière plus occasionnelle, nous avons participé à d'autres manifestations organisées en collaboration avec d'autres clubs du secteur.

Sans oublier :

- Questions pour un après-midi, Initiation au tarot.
- Le concours culturel départemental animé par un groupe de fidèles.



L'adhésion au Club donne un accès privilégié aux activités des associations du secteur et du département (voyages, excursions, ...).

Le club de Générations-Mouvement de Chemiré en Charnie remercie la commune de Chemiré et Générations-Mouvement du canton des pays de Loué pour leur aide et leurs subventions qui lui permettent de financer ces activités et invite tous les aînés chemiréens et chemiréennes à venir participer et adhérer

La présidente Sylvie Vanherpe

Quelques assidus aux rencontres du mardi.

Pour éviter la chute !

LBN Communauté et l'éducateur de la maison de santé de Brûlon proposent un atelier de prévention des chutes pour les personnes de plus de 60 ans. C'est aussi à Chemiré-en-Charnie et c'est gratuit !

En 4 séances, il s'agit de connaître les positions à adopter pour éviter la chute ou savoir comment aménager au mieux sa maison. C'est autant un moment où l'on peut aborder cette crainte avec un éducateur spécialisé en activité physique adaptée que d'acquérir quelques bons gestes et s'exercer pour éviter la chute. Il s'agit aussi d'apprendre à se relever !

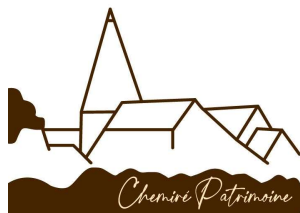
Il suffit juste de s'inscrire par téléphone au 07 50 54 75 38 ou par mail à l'adresse : cls@cc-lbn.fr.

Retrouvez les informations sur le flyer affiché en mairie et salle Chauvelier. Il est à votre disposition.





La vie des associations



CHEMIRÉ PATRIMOINE

Site internet : <https://chemirepatrimoine.org>

L'année 2024 se termine sur un bilan relativement positif pour notre association. Le nombre d'adhérents reste stable. Même si nous aimerions voir son nombre s'étoffer encore ! Les visites de la chapelle connaissent toujours un beau succès. Si les journées du patrimoine ont connu une légère baisse de fréquentation, peut-être due à une météo défavorable, elle a été largement compensée par une hausse significative du nombre de visites de groupes tout au long de l'année. Seul bémol, le faible nombre de visites à l'église de Chemiré. Il est vrai que cette année nous n'y avons programmé aucune animation autre que celle de l'ouverture au public.

Encore une fois, je tiens à remercier les bénévoles qui se sont mobilisés pour assurer, les uns l'accueil du public à la chapelle d'Étival et à l'église de Chemiré, les autres l'entretien des chemins pédestres et ce, toujours dans un bel esprit de convivialité.

En ce qui concerne la chapelle, sa restauration se poursuit. Des nouveaux vitraux ont été posés et ont remplacé les vieux vitraux cassés ainsi que l'affreux plexiglass ondulé tout jauni et craquelé par le temps qui recouvrait la grande verrière. C'est confirmé, l'année 2025 sera celle de la restauration des peintures murales et de la fresque, initialement espérée en 2024.

Mais au-delà de ces satisfactions, se posent des questions sur l'avenir de notre patrimoine, naturel et bâti.

Si celui de la chapelle d'Étival semble assuré, il n'en est pas de même de son site. Et que deviendrait la chapelle si tout autour d'elle disparaissaient les derniers vestiges de l'abbaye et de son histoire vieille de 900 ans ? Imperceptiblement, inconsciemment ou non, souvent par manque de sensibilisation ou de connaissance, par insouciance parfois, nous modifions et transformons notre environnement. Sachons conserver nos vieux murs, nos haies, nos chemins creux et nos mares. Aujourd'hui ce qui fait le charme et l'attrait de Chemiré-en-Charnie, c'est sa nature et son histoire, c'est-à-dire son patrimoine. Si nous ne le protégeons pas, c'est l'identité même de ce territoire qui disparaît et avec elle son pouvoir de le rendre attractif. Alors ensemble soyons vigilants et attentifs.

Le patrimoine est un bien commun hérité des générations passées qu'il faut préserver afin de le transmettre aux générations futures. Mais on ne transmet bien que ce que l'on connaît bien. Modestement, c'est aussi cela la mission de Chemiré Patrimoine : faire connaître son patrimoine afin de mieux le transmettre et in fine le sauvegarder.

Comptant toujours sur votre soutien et dans l'attente de vous retrouver lors de notre prochaine assemblée générale, au nom du bureau, je souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2025.



Philippe Grégoire, président de Chemiré Patrimoine



Retour en images



Les aventuriers de la chasse aux trésors



Les ex-aventuriers de la chasse aux trésors



Les stands associatifs de la fête du livre



D'autres stands de la fête du livre



Les écrivaines locales présentent leurs livres



Les lectrices lisent à voix haute



Retour en images



Les tablées de la Saint-Gilles



Le bal des plateaux de la Saint-Gilles



Aux petits soins ...



...de chacun et chacune



Les débroussaillieurs de chemins ...



...méritent leur pause



Les tablées du Pot au Feu



Un service aux petits oignons



Retour en images



Funambule joue au renne de Noël



Le Père Noël est entouré comme une vraie star



Une collation sur la place avant le spectacle



Un spectacle fantastique et si drôle !



C'est une histoire avec un chevalier...



...une princesse



.... et une sorcière !



Un dernier mot au Père Noël
avant l'année prochaine



Des informations du territoire



Information sur l'eau potable

2024 - 2025

Territoire

9700 habitants

Le service d'eau potable regroupe les communes de : Bernay Neuvy en Champagne, Chemiré en Charnie, Coulans Sur Gée, Conlie, Cures, Degré, Domfront en Champagne, Epineu le Chevreuil, Joué en Charnie, La Chapelle St Fray, La Quinte, Lavardin, Ruillé en Champagne, Joué en Charnie, Saint Denis d'Orques, St Symphorien, Tennie.



16 communes adhérentes

Exploitation

En régie directe

Le syndicat fonctionne en régie directe avec les attributions suivantes :

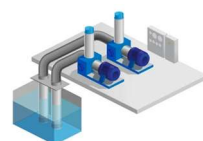
- l'adduction d'eau potable.
- la maîtrise d'œuvre, la pose et l'entretien des bornes et des matériels de lutte incendie.
- l'entretien des terres dont le syndicat d'eau est propriétaire.
- la production d'énergie renouvelable.



Production

8 ressources souterraines
1 081 580 m³ produits

- **Les Chevilleries**, Domfront En Champagne
Pompe immergée, désinfection au chlore gazeux
Volume annuel : 155 463 m³
- **Les Basses Vallées**, Domfront En Champagne
Pompe immergée, désinfection au chlore gazeux
Volume annuel : 122 195 m³
- **La Porie**, La Chapelle St Fray
Pompe immergée, désinfection au chlore gazeux
Volume annuel : 203 427 m³
- **Les Êtres – le Patis**, Cures
Pompe immergée, désinfection au chlore gazeux
Volume annuel : 166 226 m³
- **Le Guérineau**, Saint Symphorien
Pompes de surface, désinfection au dioxyde de chlore
Volume annuel : 242 854 m³
- **Le Rocher**, Ruillé en Champagne
Pompe immergée, désinfection à l'hypochlorite de sodium
Volume annuel : 121 450 m³
- **La Baratière – Poipaille (2 forages)**
Commune de St Denis d'Orques
Pompes immergées, désinfection au dioxyde de chlore,
usine de traitement par neutralisation
Volume annuel : 69 965 m³

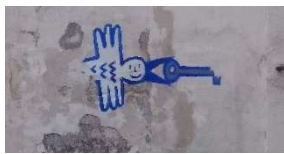


Stockage & Distribution

Un réseau de 495km - 869 619 m³ consommés

- L'eau produite est stockée dans 8 réservoirs d'une capacité totale de 5 500m³.
- L'eau est distribuée à **6100 abonnés** via un réseau de 495km hors branchements





Le mémo pratique

Les commerces ambulants, les entreprises, les gîtes et les activités

LES COMMERCES

Boucherie des Halles de Conlie 02 43 20 50 27
Mrs Couasnon et Petitot
Le vendredi vers 9h, place Saint-Gilles et en campagne.

Épicerie de Voutré 02 43 37 25 41

Le jeudi vers 8h, place Saint-Gilles et en campagne.

Les horaires de passage sont donnés à titre indicatif, ils sont susceptibles de changement en fonction des conditions de circulation.

LES ENTREPRISES

L'Échappée Sarthoise : Vente directe de viande bovine Highlands Cattle Bio, La Mordantière, 06 43 55 82 70.

Site : <https://echappeesarthoise.jimdofree.com>

Fabullâne : Fabrication et vente de savons au lait d'ânesse, le Vieux Logis, 06.82.30.27.52.

Services aux particuliers : jardinage, bricolage ..., M Charlot, 07.68.31.34.34.

servopart72@gmail.com

MC3E : Entreprise d'électricité générale
06.30.45.07.42.

Site : <https://mc3e.odoo.com/>

Collecte des déchets 

A Chemiré, le **mercredi** des semaines **paires**.
A Étival, le **vendredi** des semaines **impaires**.

LES GÎTES

Gîte de l'Abbaye

Étival (10 personnes)

Mme et Mr Grousseau 06 30 15 40 95
jmichelgrousseau@orange.fr



Gîte de la Charnie

Chemiré (14 personnes)

2 rue Bourdon Durocher
Mme Baudlet 06 71 26 87 15
M Bernard 06 85 08 11 75



Gîte de Mont Louvre

Chemiré (4 personnes)

Mme et M Ahier 06 29 16 00 79
efar@sfr.fr



Gîte de la Mordantière

Chemiré (14 personnes)

Mme et M Philippe 06 43 55 82 70
lejouteau@gmail.com



Le dépôt de pains.

Il est géré par les bénévoles de Chemiré-en-Charnie et ouvert les mercredis et samedis de 10h à 11h30, salle Chauvelier.

Passez vos commandes, lors d'une permanence, par téléphone au 06 09 71 74 76 ou par courriel à painchemire@hotmail.com

Les tarifs de location de la salle communale

Repas-buffet-fête (2 jours) *

Tarif été (du 15 avril au 14 octobre) : **250 €****/300 €

Tarif hiver (du 15 octobre au 14 avril) : **300 €****/350 €

* Les jeunes Chemiréens(nes) de 18 à 20 ans bénéficient du demi-tarif 1 fois par an.

** tarif habitants de la commune

Vin d'honneur sépulture : 55 €

Vin d'honneur mariage : 100 €

Opération commerciale ou animation culturelle avec entrée payante (1 jour) : 150 €

Réunion (1/2 journée) : 80 €

Forfait ménage non fait ou mal fait : 80 €

Location sono : 50 €

L'agenda des animations 2025 : les premières dates

- Mardi 4 février - Assemblée générale - Animation Loisirs
- Du 1^{er} mars à 15h au 4 Avril – Exposition de peintures, salle Chauvelier
- Samedi 8 mars - Soirée jeux
- Samedi 26 avril - Rando - Surprise - Tartiflette
- Dimanche 27 avril - Chasse aux trésors

- Dimanche 7 septembre - Fête de la St Gilles
- Samedi et dimanche 20 et 21 septembre – Les journées du patrimoine
- Samedi 15 novembre - Soirée pot au feu
- Dimanche 14 décembre - Noël à Chemiré